Image not found or type unknown

Permis de conduire invalide

Par **Adrian Rogala**, le **05/01/2017** à **19:38**

Bonjour,

J'ai un souci avec mon permis. J'ai reçu une lettre 48si car un retrait de 2 points a étais fait que j'ai directement contesté, ce qui a été validé. Cependant, je n'ai toujours pas été crédité de mes 2 points enlevés, ce qui m'enlève mon permis. J'ai été contrôlé et jugé, ils m'ont dit que mon affaire était ambiguë car je ne suis pas tout à fait en tord, je n'ai pas eu de poursuites judiciaires mais interdiction de conduire tant que mes 2 points n'ont pas été remis.

Donc, je voulais savoir combien de temps ça met et est-ce que je peux demander un recours pour m'autoriser à conduire car l'amende que j'ai contestée, je ne suis plus concerné et plus de poursuites.

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **05/01/2017** à **20:40**

Bsr...
Avez vous un document en main sur ce jugement?

Par **Maitre SEBAN**, le **06/01/2017** à **12:21**

Bonjour,

Ca n'est pas très clair.

Si vous avez contesté, il faut faire un recours pour que les 2 points soient remis car maintenant que votre permis de conduire est annulé, ça ne sera pas fait automatiquement.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour
http://www.maitreseban.fr
avocat permis de conduire

Par **Adrian Rogala**, le **09/01/2017** à **03:49**

Oui, j'ai bien contesté les 2 points. Dans mon dossier, il y a bien marqué que je ne suis plus concerné car j'ai désigné un autre conducteur, cependant les 2 points qui m'ont été enlevés, je ne les ai toujours pas récupérés, sachant que la personne que j'ai désigné a reçu l'amende chez lui par la suite.

Je voudrais savoir de quel manière je peux accélérer le processus pour récupérer les 2 points car mon permis est toujours invalidé et si je peux demander, à titre gracieux, d'avoir l'autorisation de conduire.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **09/01/2017** à **08:52**

Bonjour,

Avez-vous fait un recours en "incident contentieux" auprès du Tribunal Administratif ?

Par **martin14**, le **09/01/2017** à **10:58**

@ Adrian Rogala

Vu que vos récits ne comportent pas le commencement du début d'une date et d'une chrononologie .... On n'avance pas bcp ...
Comme bcp de gens vous répétez 2 ou 3 fois les mêmes choses mais vous ne donnez aucune date ...

Par **Maitre SEBAN**, le **09/01/2017** à **13:25**

Bonjour,

Le plus simple et le plus rapide est de former un recours gracieux auprès du Ministère de l'Intérieur afin que les 2 points soient recrédités sur votre permis de conduire.

Malheureusement, vous ne pouvez pas demander l'autorisation de conduire mais ce recours devrait être assez rapide.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

http://www.maitreseban.fr
avocat permis de conduire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés